

Charte des Traicts du Croisic et des Barres de Pen Bron

Le 24 janvier 2014, tous les acteurs institutionnels concernés au travers de leurs responsabilités, directement ou indirectement, ainsi que les structures représentées par les conchyliculteurs et pêcheurs à pied professionnels ont signé la charte pour la qualité bactériologique des zones conchylicoles et de pêche à pied des "Traicts du Croisic" et des "Barres de Pen Bron".



L'engagement de tous les acteurs a payé !

- ▶ Le site conchylicole des Barres de Pen Bron à La Turballe a été reclassé de C en B ;
- ▶ Celui de Grand Traict du Croisic est de classe B ;
- ▶ Le site conchylicole de Petit Traict du Croisic est passé de la classe B à la classe A (la meilleure qualité).

Ces résultats peuvent être mis en relation avec les nombreuses actions portées par les partenaires signataires de la **"Charte pour la reconquête de la qualité bactériologique des zones conchylicoles et de pêche à pied des Traicts du Croisic"**. Cela se traduit notamment par l'amélioration de la qualité des exutoires des réseaux d'eaux pluviales et des confluences de cours d'eau.

Seulement 3 exutoires - contre 33 en 2011 - sont encore sous surveillance, sur les 43 que compte ce bassin versant. Ce qui est en concordance avec les mises en conformité des usagers : 103 particuliers se sont mis en conformité depuis 2013, tant en assainissement collectif que non collectif.

Le volet agricole de cette démarche montre également un excellent taux de participation des agriculteurs, qui, à l'issue des diagnostics de leurs pratiques, ont réalisé la plupart des aménagements proposés.

Ces démarches bassins versants existent sur d'autres secteurs

Réalisé avec le soutien financier de :



- ▶ Pont-Mahé à Assérac ;
- ▶ Mès - Pen Bé à Assérac ;
- ▶ Baie de La Baule - Le Pouliguen - Pornichet.



CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëllles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

☎ 02 51 75 06 80